



**Amicale des Internationaux Français
de Canoë – Kayak
Amitié, Sport et Culture
87 Quai de la Marne – 94344 Joinville-le-Pont cedex**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

COMPTE RENDU

14 septembre 2013.

Participants présents :

Mmes ARGENTIN Geneviève, BOINOT/POUPIN Florence, CHAPUIS-CHARLON Gisèle, FEUILLETTE/VIVIEN Claudette, KOEHLIN/GRANGE Dominique, PETIT/GAUD France, PRIGENT/GRANGE M.Françoise, TREGARO Gillette ; Mrs ARGENTIN Franck, ARGENTIN Raymond, BOINOT Patrick, BOUVARD Guy, BOUVARD Pierre, BRAGHINI Luigi, CHAPUIS Michel, DELGRANGE Alain, FEUILLETTE Alain, GAIME Daniel, GROSSMANN Jean, KOEHLIN Daniel, KOEHLIN Eric, LARCHEVEQUE Michel, LE BIHAN J.Claude, MOULIN Marc, RENAUD Marcel, RENAUD Micheline, TREGARO René

Participants représentés :

Mme GILLES Michelle, Mrs BILLET Bernard, BOURQUIN Roger, CARLUER Yves, CHARPENTIER Gérard, CHEMINADE Denis, COLMAN Marcel, CURTIL Daniel, ENTERIC Robert, EXERTIER Michel, FLECHE René, FRIQUET J.Claude, GONNEAUD J.Christophe, GOUBARD Daniel, HOUDE J.Claude, HOYER Didier, LETIENNE Michel, LUTZ Jean, LYON Guy, MADORE Hervé, NOEL DUBUISON Thierry, PESCHIER Claude, PONCHON J.Luc, PRIGENT J.Yves, PRONO J.Michel, RENAUD Eric, RENAUD Philippe, RENNETEAU Patrice, ROUFFET Christophe, VENDROT Michel, VENOT Marcel

Avant de commencer cette réunion, la Présidente passe la parole à M. Alain Troel, vice-président du CKCIR qui souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

La Présidente fait part de ses remerciements à M. Alain Troel et souhaite y associer solidairement René Trégaro (Vice-Président et créateur du club) qui a accepté, avec son épouse, de prendre en charge l'organisation de ce week-end.

Après avoir vérifié les présences et les pouvoirs, la Présidente, constatant que le quorum est largement atteint (27 présents + 31 pouvoirs pour 91 adhérents), ouvre à 15 heures 50 l'assemblée générale ordinaire.

D'un commun accord, les rapports d'assemblée générale ayant été diffusés avec la convocation, priorité est donnée aux échanges.

Rapport –moral de la Présidente

Dans une courte déclaration, la Présidente rappelle l'importance qu'il convient d'accorder

- aux relations de notre association avec la FISF (Fédération des Internationaux du Sport Français),
- à la présentation de dossiers « Bourse jeune »,
- aux dossiers de candidature « Gloire du sport ».

Lorsqu'il s'agit de représenter l'association lors de différentes réunions, la Présidente renouvelle sa demande de se voir secondée.

À ce propos, elle remercie tout particulièrement Gérard Charpentier pour sa présence régulière à la FISF pour représenter l'AIFCK.

Place de notre amicale par rapport à la FFCK

S'agissant des relations avec la FFCK, la Présidente tient à souligner l'effort important de la fédération qui prend en charge financièrement la duplication et l'envoi à nos adhérents de tous les documents.

Ce soutien indirect est d'autant plus apprécié qu'il est parfois relayé par du personnel fédéral qui accompagne, au titre de leur bénévolat, notre association.

Témoin de cet engagement, Éric Kœchlin, en tant que coordonnateur du bulletin de l'AIFCK, tient à souligner publiquement la contribution remarquable et remarquable des « Parisiens » lorsqu'il s'agit d'accomplir des tâches administratives qui, comme tout le monde le sait, ne sont pas des plus valorisantes.

Lors des échanges qui ont suivi la présentation du rapport moral de la Présidente, il a été noté le souhait d'un rapprochement institutionnel et parfois fonctionnel avec la fédération. Il a, par exemple, été suggéré de demander un

temps de parole lors de l'assemblée générale annuelle de la FFCK ainsi que l'intégration dans le cahier des charges des organisateurs de manifestations internationales d'un module d'accueil des internationaux de l'AIFCK (facilité au niveau de la logistique (hébergement en particulier), accès privilégié aux tribunes, etc...).

Rapport de la secrétaire générale

La secrétaire générale a commenté en quelques mots son rapport d'activité puis confirmé qu'elle ne demandait pas le renouvellement de son mandat.

Elle se réjouit par ailleurs qu'une nouvelle candidature se soit spontanément déclarée.

Au travers de leurs applaudissements, la Présidente et l'ensemble de l'assemblée a souhaité rendre un hommage appuyé à Mme Claudette Feuillette qui a assuré avec pragmatisme et un engagement sans faille l'une des tâches les plus complexes, les plus ingrates et les moins connues du fonctionnement d'une association .

Rapport du trésorier

Comme à son habitude, le trésorier a rendu compte de l'exercice 2012 qui s'est traduit par une gestion particulièrement rigoureuse d'un budget qui n'inspire pas d'inquiétude.

Le trésorier a mis à disposition de l'assemblée son cahier comptable permettant, de ce fait, aux adhérents présents de constater, outre la justesse des données financières, la qualité «calligraphique» et la précision des écritures comptables.

Approbaton des rapports

L'ensemble des rapports est approuvé à l'unanimité.

Remplacement de la secrétaire générale (Claudette Feuillette)

Comme annoncée précédemment lors de l'assemblée générale 2011, Madame Claudette Feuillette a souhaité que sa mission prenne fin à l'occasion de cette assemblée générale 2012.

Fin aout 2013, Monsieur Éric Kœchlin a adressé par courrier au siège de l'AIFCK un courrier de candidature. Madame la Présidente informe l'assemblée qu'à ce jour elle n'a pas d'autre candidature. Aussi propose-t-elle l'élection de Monsieur Éric Kœchlin au poste de secrétaire général.

Par ailleurs, Madame la Présidente informe l'assemblée que Monsieur Michel Chapuis a formalisé sa candidature pour entrer au comité directeur.

N'ayant reçu aucune autre candidature et bien que le quota réglementaire prévu dans les statuts ne soit pas atteint, la Présidente propose à l'assemblée de se prononcer sur ces deux candidatures qui ne lui semblent pas soulever d'interrogation ou de questions particulières.

Ces propositions de nomination sont approuvées à l'unanimité.

Activités de l'association

Concernant l'assemblée générale, il a été convenu que le choix d'une implantation géographiquement diversifiée d'année en année était très nettement souhaitable.

Même si l'assemblée générale est amenée à se prononcer sur l'activité de l'année civile (qui s'est terminée il y a près de neuf mois), de l'avis unanime des participants, il est convenu que la meilleure période était sans aucun doute le début de l'automne.

Dans le souci de perpétuer la dynamique de rassemblement, donc d'échange d'idées et d'informations, il a été évoqué l'idée de définir chaque année trois rendez-vous privilégiés sur lesquels l'AIFCK pourrait porter ses efforts.

- L'assemblée générale de l'AIFCK
- Une manifestation majeure organisée en France (voir ci-dessous).
- Un week-end festif et sportif ayant pour objectif une pratique nautique autour de la pagaie, un moment de convivialité ainsi que des possibilités de découverte touristique.

Cette suggestion est très majoritairement approuvée.

Activités 2014 (prévisions)

Sur les bases de ce concept il a été évoqué les possibilités 2014. l'AIFCK a évoqué les manifestations suivantes :

- le marathon de l'Ardèche (avec pour objectif spécifique la rencontre avec des pratiquants de haut niveau ne connaissant pas forcément l'AIFCK). Pilotage Claude Peschier.

- Les championnats du monde de kayak polo à Thury-Harcourt, Pilotage à définir.
- Championnats d'Europe Junior et U23 de Course en ligne à Mantes-la-Jolie fin juin. Pilotage à définir.
- Un week-end en kayak de mer à Banyuls, Pilotage Marc Moulin
- un autre week-end à Huningue Pilotage Jean Grossmann
- une assemblée générale qui pourrait se dérouler dans le nord de la France. Contact sera pris par Jean Claude Le Bihan.

Échanges à propos du Bulletin de l'AIFCK (positionnement, contenu, liste de diffusion, etc...)

En préambule à sa prise de parole, Éric Kœchlin souhaite publiquement remercier Jean-Claude Le Bihan et toutes les personnes qui ont jusqu'alors contribué à pérenniser ce lien indispensable entre les adhérents de notre association. Il pense en particulier à son créateur Daniel Bonnigal, mais également à ceux (parisiens pour leur immense majorité) qui ont relevé un challenge dont il ne soupçonnait pas la difficulté.

Il constate, avec Michel Chapuis, son alter ego sur cette opération, que loin de susciter l'indifférence, cet outil de communication est très largement apprécié.

C'est la raison pour laquelle, en tant que coordonnateur, Éric Kœchlin souhaite présenter à l'assemblée les grandes lignes directrices qui guident son action :

- Création d'un comité éditorial de trois ou quatre personnes dont l'objectif est d'assurer l'alimentation et l'équilibre des différents contenus.
- Création d'un comité de relecture de deux ou trois personnes dont l'objectif est d'assurer un niveau rédactionnel à la hauteur de notre association et de ce qu'elle représente.
- Identification de correspondants géographiques (cinq à six couvrant l'ensemble du territoire métropolitain ainsi que deux à trois pour l'outremer et l'étranger) ou thématiques (un ou deux correspondants par discipline reconnue de haut niveau: kayak polo, descente de rivière, course en ligne, slalom, etc.).
- Il recherche également une personne (de préférence une correspondante), chargée d'une rubrique spécifique féminine.

Si l'assemblée générale confirme cette proposition de stratégie et de structuration, il pense pouvoir proposer à la prochaine assemblée générale un organigramme complet. En attendant, il espère que chaque publication de bulletins portera témoignage de la structuration progressive de l'équipe pilotant le bulletin de l'AIFCK.

Concernant le rythme de publication, il se fixe comme objectif 3 à 4 numéros par an.

Il annonce que le prochain numéro sera diffusé en même temps que le rapport des deux Assemblées Générales, donc avant la fin octobre.

Ces propositions ne suscitent pas de remarque particulière et reçoivent un écho favorable.

Nos rapports avec la F.I.S.F (bourses jeunes et Gloires du sport)

Étant entendu que l'objectif de l'association n'est pas de mettre en avant l'un ou l'autre de ses adhérents, il est néanmoins acté l'importance de présenter régulièrement des dossiers afin que notre sport soit reconnu.

Sur cette base il est proposé à l'assemblée que l'AIFCK soit porteur de deux dossiers : celui de Alain Feuillet (deuxième candidature) et celui de Michel Chapuis (première présentation).

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Pour terminer ce point, la Présidente informe l'assemblée que la prochaine réunion de remise des « Gloires du sport » est prévue le mardi 26 novembre 2013 à 18 heures au CNOSF. L'accès à cette remise est libre, mais sur invitation qu'il suffit de demander à la Présidente.

Questions diverses

Comme toute assemblée générale, cette réunion a été l'occasion de nombreux échanges entre les adhérents présents ou représentés. Ainsi, successivement, et sans qu'aucune hiérarchie n'ait été établie ont été abordés les points suivants :

Modification du règlement intérieur

Bien que les modifications du règlement intérieur soient une prérogative de l'AGO, pour des raisons de cohérence l'ensemble des modifications souhaitées (qu'elles aient été abordées lors de l'AG Extraordinaire ou lors de l'AG Ordinaire) a été regroupé dans le compte rendu de l'AG Extraordinaire (s'y reporter).

Protection du patrimoine nautique 2013

Monsieur Jean Grossmann se propose d'assurer la liaison entre l'AIFCK et la FFCK pour toutes les questions concernant la protection de nos rivières.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Envoi des bulletins à d'autres personnes que les adhérents.

La très large majorité des personnes présentes souhaite que liberté soit donnée aux adhérents de l'AIFCK pour communiquer par photocopie ou par courrier électronique le bulletin à toute personne susceptible d'y trouver intérêt.

Cette suggestion est approuvée.

Alternative « écologique » quant à l'envoi des documents à nos adhérents.

Afin d'alléger le coût des envois par poste et les frais de duplication, la question a été posée de savoir si l'on ne devait pas demander aux adhérents de se prononcer quant au maintien systématique de la diffusion par supports papier.

Des différents échanges, il ressort qu'un consensus se dessine pour donner la possibilité aux adhérents qui le souhaitent de pouvoir disposer des différents documents sous format électronique et seulement sous format électronique. Un coupon-réponse sera donc annexé au prochain bulletin.

Dans le même esprit, il est, bien entendu, fortement suggéré aux « couples » d'internationaux résidents sous le même toit de ne demander à ne recevoir les documents sur supports papier qu'en un seul exemplaire.

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité.

Nom de l'association.

Force est de constater que le "A" de AIFCK est plus souvent compris comme le "A" de « Anciens » plutôt que le "A" de « Amicale ».

La question se pose donc de la nécessité (ou non) de modifier le nom de notre association afin qu'elle ne soit plus considérée comme une association réservée aux « anciens », mais bien à tous les internationaux, quel que soit leur âge.

Cette décision étant lourde de conséquences (réglementaire en particulier), il est décidé de continuer à échanger sur ce sujet.

Coût de la cotisation 2013 et 2014.

Comme le prévoient les statuts et le règlement intérieur, l'assemblée est amenée à se prononcer sur le coût de la cotisation. Proposition est faite de la maintenir à 15 € par adhérent.

Annuaire des internationaux.

Michel Chapuis se propose de réaliser un annuaire des internationaux. Cette proposition séduit très largement l'assemblée, mais se pose la question du périmètre des personnes concernées (Seniors seulement, U15, U17, U23 ????. Une rencontre France-Andorre est elle une compétition internationale ? etc...)

S'ensuit un débat d'où il ressort, en particulier, que s'il est difficile de répondre par écrit (papier ou électronique) à certaines demandes concernant des nouvelles des internationaux, il reste que les questionnements sont nombreux.

C'est du reste, à n'en pas douter, l'un des sujets privilégiés lors des regroupements AIFCK.

Infos sur la publication d'un livre sur « les Gloires du sport ».

Les adhérents sont informés qu'un livre regroupant les 287 « Gloires du sport » va être publié. Une souscription est ouverte au tarif privilégié de 25 €. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître auprès de la Présidente ou du nouveau secrétaire général.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la Présidente lève la séance et invite les participants au « pot de l'amitié » qui est honoré de la présence de M Lucien THOMAS qu'il n'a pas été nécessaire de présenter aux « anciens » cadres techniques.

Compte rendu réalisé par Éric Kœchlin à partir des notes prises par Claudette Feuillette.

La Présidente :

Le secrétaire général :